



Date : 30.12. 2014

Nombre de pages : 9

Fichier : CRCM18.12.2014...

Rédigé par : Véronique GERGAUD

Validé par : Jocelyne CAYE

L'an deux mille quatorze, le 18 décembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 11 décembre deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.

Étaient présents :

M. MEHAIGNERIE, Maire, Mme CHARLOT, Monsieur LEBRY, Mme DUCHESNE, Mme MATHIEU, M. LAPAUSE, M. MOREL, Mme BOUQUAY, M. VEILLÉ, Adjoint au Maire, Mme CHEHABEDDINE, Mme CLOAREC, M. BESNARD, M. HEULOT, Conseillers municipaux délégués, Mme GUERMONT, Mme PRACHT, Mme LBOUC, Mme MOUCHOTTE, M. LE MIGNANT, M. SOUVESTRE, Mme MARTIN, M. TRAVERS, M. BOUVIER, Mme DELANOE, M. PASQUER, M. PAILLARD, Mme TROPÉE, M. UTARD, Mme BAUDOUIN, M. MORIN, M. COIGNARD, conseillers municipaux.

Étaient absent excusé :

M. LEONARDI Pierre, ayant donné pouvoir à Madame MATHIEU,

Madame TROPEE Christèle a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Diffusion : Le Conseil Municipal et les chefs de services.

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 Marchés publics – Prestations de service d'assurance - Responsabilité civile et risques annexes » pour les besoins de la ville.	<i>Consultation déclarée sans suite pour des raisons d'ordre juridique</i>
1.1 Marchés publics – Fournitures de carburants et de fioul pour les services de la ville de Vitré – Lots 1 et 2.(essence et gas-oil à la pompe	<i>Marché passé avec la société Vitré Distribution de Vitré (35) pour l'année 2015 pour un montant maximum tous lots cumulés de 110 000€ HT.</i>
1.1 Marchés publics –Transport d'élèves dans le cadre de leurs activités ou services scolaires ou périscolaires – Lot 1.	<i>Marché passé avec la société Voyages Sourdin de Vitré (35) pour l'année 2015, reconductible pour 2016 pour un montant minimum annuel de 35 000€ HT et maximum</i>

	<p>annuel de 85 000€ HT.</p> <p>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1 Marchés publics –Transport d'élèves dans le cadre de leurs activités ou services scolaires ou périscolaires – Lot 2. (transport vers l'espace de restauration)	<p>Marché passé avec la société Voyages Sourdin de Vitré (35) pour l'année 2015, reconductible pour 2016 pour un montant minimum annuel de 1 000€ HT et maximum annuel de 8 000€ HT.</p> <p>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1 Marchés publics – Fourniture d'éléments et produits dérivés métalliques	<p>Marché passé avec la société Rubion de Vitré (35) pour l'année 2015, reconductible pour 2016 puis 2017 pour un montant minimum annuel de 10 000€ HT et maximum annuel de 60 000€ HT.</p>
1.1 Marchés publics – Fourniture de matériaux de construction	<p>Marché passé avec la société Bretagne Matériaux de Vitré (35) pour l'année 2015, reconductible pour 2016 puis 2017 pour un montant minimum annuel de 20 000€ HT et maximum annuel de 64 000€ HT.</p>
1.1 Marchés publics – Fourniture de fruits et légumes pour les services de la ville de Vitré – lot 1 fourniture de fruits et légumes	<p>Accord cadre pour la fourniture de fruits et légumes avec les sociétés suivantes : AME HASLE de Melesse (35), DC PRIMEURS de Laval (53) POMONA TERRE AZUR de Noyal sur Vilaine (35) pour l'année 2015, reconductible expressément pour 2016 puis 2017 pour un montant maximum annuel de 55 000€ HT.</p> <p>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1 Marchés publics – Fourniture de de fruits et légumes pour les services de la ville de Vitré – lot 2 fourniture de pommes	<p>Marché passé avec le GAEC TOUCHAIS de Domagné (35) pour l'année 2015, reconductible expressément pour 2016 puis 2017 pour un montant maximum annuel de 5 000€ HT.</p> <p>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</p>
1.1 Marchés publics – étude d'organisation et mutualisation ville / CCAS	<p>Avenant n°1 au marché n° 2014/051 passé avec la Société ALCANEA fixant le délai maximum d'exécution au 28.02.2015. Les autres clauses du marché et notamment le montant demeurent inchangés.</p>
1.1 Marchés publics – extension de la station d'épuration	<p>Avenant n°1 au marché n° 2014/067 passé avec le Groupement STEREAU(mandataire) / LEGENDRE GC / FOURREAU/ AKHA Architecte prenant en compte les optimisations nécessaires en termes de bâtiment ou d'équipements pour un montant de 174 995€ HT partagé entre les différents cotraitants, portant le montant du marché de 5 200 000€</p>

	<i>HT à 5 374 995€ HT.</i>
1.1 Marchés publics – Fourniture de carburants et de fioul pour les services de la ville de Vitré – Lot 3 – fourniture fioul	<i>Marché passé avec la société CPO de Vern-sur-Seiche (35) pour l'année 2015 pour un montant maximum de 35 000€ HT.</i>
1.1 Marchés publics – Fourniture de carburants et de fioul pour les services de la ville de Vitré – Lot 4 – fourniture GPL	<i>Marché passé avec la société CPO de Vern-sur-Seiche (35) pour l'année 2015 pour un montant maximum de 10 000€ HT.</i>
1.1 Marchés publics – Mission d'assistance au calcul et au recouvrement de la TLPE pour les années 2013, 2014, 2015.	<i>Marché passé avec la société GO PUB de Locminé (56) pour le recensement des années 2013, 2014 et 2015 pour un montant de 38 280€ HT.</i> <i>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
1.1 Marchés publics – Numérisation des registres de naissance du service de l'Etat-Civil.	<i>Annulation et remplacement de la décision erronée du 1^{er}.12.2014 portant sur le même marché et d'attribuer à la Société NUMERIZE de Bischwiller (67) pour un montant de : prix unitaire de l'acte : 0.39€ HT, par déplacement : 1 050€ HT, par sauvegarde : 0€ la 1^{ère} année pour un montant maximum total estimatif pour 26 590 actes estimé à 11 420,10€ HT.</i> <i>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
1.1 Marchés publics – Prestations de service d'assurance « responsabilité civile et risques annexes » pour les besoins de la ville.	<i>Marché passé avec la société SMACL de Niort (79) pour les années 2015 et 2016 pour un montant de :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Base RC générale : 40 229,02€ TTC - PSE 1 RC atteintes à l'environnement : 6 016,81€ TTC - PSE 2 RC protection juridique personnes morales : 5 450,00€ TTC. <i>La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Mise à disposition d'un logement meublé à la « Haie Robert » - avenant 2.	<i>Prolongation de la location, à titre précaire du 1^{er}.12.2014 au 31.05.2015 dans les conditions définies dans le contrat du 20.11.2012</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves Foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – Route de Balazé – Période du 01/11/14 au 30/10/15	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation, par M. Jean-Pierre BUFFET, demeurant les Ormeaux à Vitré, à titre précaire d'une parcelle située en Vitré, Route de Balazé pour une superficie totale de 5ha 22a 71ca moyennant le versement d'une redevance d'occupation fixée à 160€ l'hectare soit la somme totale de 836,34€</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves Foncières /	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation, par</i>

<p>Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – Plaisance – Période du 01/11/14 au 30/10/15</p>	<p><i>M. Marcel GUERIN, demeurant à Plaisance à Vitré, à titre précaire d'une parcelle située à Plaisance en Vitré, pour une superficie totale de 92ca et ce, conformément aux termes de la convention en date du 11.09.2014 à titre gratuit.</i></p>
<p>7.10- Divers – Musées – Régie de recettes pour l'encaissement des droits d'entrées. Tarifs des ateliers du Patrimoine.</p>	<p><i>Tarification des ateliers du patrimoine :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Forfait pour les élèves vitréens de 1€/élève dans la limite de 35 élèves et 5 accompagnateurs gratuits maxi par classe,</i> - <i>Forfait pour tous les autres élèves extérieurs à Vitré de 2€/élève dans la limite de 35 élèves et 5 accompagnateurs gratuits par classe</i> <p><i>Les droits sont perçus par l'intermédiaire de la régie de recettes du musée.</i></p>
<p>7.10- Divers – Divers – Contrat de maintenance des radars pédagogiques – Société ELAN CITÉ</p>	<p><i>Marché passé avec la Société ELAN CITÉ de Saint-Herblain (44) pour un montant annuel de 649€ HT par matériel soit 1 288€ HT, pour une durée de 60 mois renouvelable à compter du 1^{er}.12.2014</i></p>
<p>7.10- Divers – Divers – Médiathèque Madame de Sévigné – Régie de recettes pour l'encaissement du produit des abonnements, droits d'inscription, pénalités pour retard et remplacement de la carte d'abonnement, photocopie, encaissement du produit de vente de documents. Modification du fond de caisse.</p>	<p><i>Dates de braderie fixées au 31.01.2015 et 7.02.2015. Le fond de caisse est augmenté exceptionnellement d'un montant de 50€. Le régisseur déposera le fond de caisse exceptionnel dans un délai de 10 jours après la dernière braderie.</i></p>

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

<p>Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 20 novembre 2014.</p>	<p>Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 novembre 2014</p>
<p>356. 5.3 - Désignation des représentants – révision de la liste électorale politique</p>	<p>Retrait de la délibération 70 du 14 avril 2014 désignant 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants du Conseil à la commission de révision de la liste électorale. Le nombre de représentant de la commune est de 1 (titulaire) et 1 (suppléant) qui seront désignés par arrêté du Maire. unanimité</p>
<p>357. 5.2 – Création d'une commission extra-municipale « Projet urbain » A. CHARLOT</p>	<p>Désignation à l'unanimité des membres des 2 groupes de travail pour le plan de déplacements urbains (partager l'espace public et améliorer le stationnement) et pour le centre-ville animé et le bien vivre ensemble. Le comité de pilotage se fera au niveau du Bureau Municipal.</p> <p><i>Pierrick Morin</i> remarque que pour le centre-ville il faut « vivre le centre » c'est-à-dire habiter, vivre, consommer et travailler en centre-ville. Il manque dans la liste des représentants proposés un commerçant « du haut de la ville ». <i>Pierrick Morin</i> attire l'attention sur le marché de Noël pour lequel 16 places ont été réservés aux divers exposants. Les commerçants du centre auraient souhaité ces places pour leurs commerces. Par ailleurs ils sont en demande d'information sur la circulation et le stationnement suite au démarrage des travaux.</p> <p><i>Bruno Maisonneuve</i> précise que les enjeux se croisent : handicap, pratique du cyclisme, il est nécessaire de croiser les expériences et les points de vue. Il faut définir une méthode et s'accorder sur les principes.</p> <p><i>Jean-Luc Veillé</i> explique que la demande de réservations des stationnements émane de Vitré-Atout, l'année prochaine cela ne se reproduira pas.</p> <p>Quelle solution demande <i>Pierre Méhaignerie</i> ?</p> <p><i>Jean-Luc Veillé</i> propose d'utiliser une partie des places du jardin des Bénédictins.</p> <p><i>Marie-Annick Bouquay</i> revient sur le groupe de travail : il faut s'interroger sur la notion de centre-ville : qu'est-ce que c'est, que veut-on comme centre-ville. Il est important de faire un point régulier sur les sujets évoqués.</p> <p><i>Michèle Pracht</i> pense que c'est une excellente occasion d'associer l'ensemble de la population à une réflexion sur le devenir de la ville.</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> précise que vers mai-juin 2015 sera organisée une porte ouverte aux Bénédictins, à cette occasion un débat pourra avoir lieu par exemple sur le devenir de la rue Garegeot ...</p> <p><i>Bruno Maisonneuve</i> souhaite associer les associations de</p>

	<p>quartiers</p> <p><i>Pierre Méhaignerie précise que la commission choisira elle-même son nom</i></p> <p><i>Jean-Yves Besnard pense que le positionnement du comité de pilotage (au sein du bureau municipal) est une erreur</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie avertit du risque de la création de trop « d'étages » entraînant une lourdeur dans la gestion</i></p>
358. 7.1 – Budget général DM6	Approuvé à l'unanimité – modifications apportés aux crédits votés 2014
359. 7.1 - Budget général – Inscription BP 2015	Approuvé à l'unanimité – inscription des travaux de réhabilitation de la toiture de la médiathèque rendus urgent par l'état de la toiture (bâchée actuellement)
360. 7.1 – Budget Zone du Parc – exercice 2014 – DM1	Approuvé à l'unanimité – inscriptions des opérations d'ordre de gestion des stocks
361. 7.1 – Budget Zone de Beauvais – exercice 2014 – DM2	Approuvé à l'unanimité– inscriptions des opérations d'ordre de gestion des stocks
362. 7.1 – Budget Zone des Ormeaux – exercice 2014 – DM2	Approuvé à l'unanimité – inscriptions des opérations d'ordre de gestion des stocks
363. 7.1 – Décision budgétaires – Budget Zone de la Guilmarais – exercice 2014 – DM1	Approuvé à l'unanimité – inscriptions des opérations d'ordre de gestion des stocks
364. 7.1 – Budget Zone de la Roncinière – exercice 2014 – DM1	Approuvé à l'unanimité – inscriptions des opérations d'ordre de gestion des stocks
365. 7.5 – Acception don – Souscription tour Saint Martin / Fondation de Patrimoine	<p>Approuvé à l'unanimité – autorisation d'encaissement du produit de la collecte effectuée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine Bretagne soit 10 927.05 € (frais de gestion déduits)</p> <p><i>Marie-Annick Bouquay adresse les remerciements du Conseil aux membres de l'association « les amis de la Tour du Vieux Saint-Martin » et informe le Conseil que la Région apportera une subvention complémentaire de + 5% pour récompenser la participation des habitants à ce projet</i></p>
366. 7.5 – Bilan de gestion Gîte d'étapes par l'association Tremplin – année 2013	<p>Approuvé à l'unanimité à l'exception de Mme BOUQUAY qui s'est abstenue</p> <p><i>Pierre Méhaignerie demande qui peut être hébergé au gîte</i></p> <p><i>Christine Cloarec répond que le gîte accepte les groupes à partir de 6 personnes, mais aussi les familles, les jeunes, les visiteurs divers ... une information doit être faite auprès des vitréens</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie constate qu'il y a plus de demandes depuis que des travaux ont été réalisés</i></p> <p><i>Christine Cloarec précise que les travaux ont été faits avec l'aide de jeunes</i></p>

	<i>Hervé Utard signale qu'à partir de 2014, l'occupation est bien plus importante et qu'il n'y aura sans doute pas de demande de subvention d'équilibre à la ville pour 2014.</i>
367. 7.1 – Provisions – Modifications de l'état des provisions	Approuvé à l'unanimité – reprise d'une provision de 5 000 € (suite à une décision favorable à la ville du tribunal administratif) Création d'une nouvelle provision de 3 200 € pour risque de loyer (entreprise en redressement)
368. 7.10 – Restauration municipale – Tarifs applicables au 1 ^{er} janvier 2015	Approuvé à l'unanimité à l'exception de M. MORIN qui s'est abstenu <i>Pierrick Morin déclare qu'il s'abstient à cause du nouveau tarif proposé : 10 € pour dépassement d'horaire en garderie car il pense que si ce tarif est voté il sera appliqué systématiquement</i> <i>Danièle Mathieu précise qu'il y a des abus, souvent les mêmes parents qui obligent le personnel à rester après leur horaire normal</i> <i>Pierre Méhaignerie répond à Pierrick Morin qu'il faut penser au personnel</i>
369. 7.5 – Répartition de l'enveloppe / établissements scolaires du 2 nd degré	Approuvé à l'unanimité – répartition d'une enveloppe de 15 000 € prévue du BP 2014 entre les collèges et lycées publics et privés au prorata du nombre d'élèves
370. 7.10 – Imputation de factures en section d'investissement	Approuvé à l'unanimité – imputation en investissement de divers factures avec des montants unitaires réduits
371. 1.4 – Décisions prises par le Maire en matières de marchés publics	Information du Conseil sur les décisions prises par le Maire en matière de marchés publics dans le cadre de la délégation qu'il a reçu du Conseil
372. 1.4 – Convention ERDF-Raccordement Poste de refoulement des Boufforts	Approuvé à l'unanimité – montant de l'opération à la charge de la Ville : 5 365.93 € HT
373. 1.4 – Convention de desserte ERDF, ZAC de la Roncinière	Approuvé à l'unanimité – montant total de la participation à la charge de la Ville : 181 966 € HT
374. 1.4 – Convention de desserte Gaz naturel, ZAC de la Roncinière	Approuvé à l'unanimité – <i>Pierre Méhaignerie demande un point sur les ventes</i> <i>Anthony Morel répond que c'est plutôt satisfaisant, il y a de nombreuses options. Le prix attractif facilite sans aucun doute l'acquisition</i> <i>Pierre Méhaignerie confirme que le prix de vente est « modeste »</i> <i>Anthony Morel précise que dans 44% des cas le budget total des acheteurs est inférieur à 200 K€, il est donc indispensable pour la Ville de maîtriser le coût du foncier.</i>
375. 5.8 – Décisions prises par le Maire en matière de contentieux	Information au Conseil sur les contentieux en cours et les décisions prises par le Maire par délégation du Conseil en matière de contentieux

376. 2.1 - ZAC de la Roncinière – Approbation cahier des charges / cession des terrains	Approuvé à l'unanimité
377. 3.2 – Modalités de commercialisation des terrains à bâtir	Approuvé à l'unanimité
378. 2.3 – Exclusion du droit de préemption urbain – « Le Clos des Boufforts »	Question retirée de l'ordre du jour
379. 3.2 - Vente de terrain pour l'implantation d'un bâtiment tertiaire – gare sud	Approuvé à l'unanimité <i>Pierre Méhaignerie précise que la ville recherche un promoteur pour cette opération qui pourra se réaliser entre juin 2016 et septembre 2017. Nous avons actuellement des demandes des professions médicales, de Molitor, de Vitré Communauté qui souhaite réserver un étage pour des activités tertiaires. La ville n'a pas la possibilité, en trésorerie, d'effectuer cette opération en direct, or on veut aller vite pour répondre à la pression des acquéreurs : un des critères de choix sera la fourchette de prix de cession ou de location envisagé. Pierre Méhaignerie ajoute que le PEM est un investissement lourd mais très important pour la commune. On est encore en attente de la décision du FEDER et de la Région mais on espère ne pas dépasser une charge pour la commune de 45 à 50% du coût.</i>
380. 3.1 – Acquisition parking, voies, et espaces verts. Boulevard Louis Giroux	Approuvé à l'unanimité pour l'acquisition d'une parcelle de 3 456 m ² à l'euro symbolique
381. 3.1 – Acquisition emprise foncière / installation d'un poste de refoulement	Approuvé à l'unanimité – acquisition d'une parcelle de 1 760 m ² au prix de 0.50€ HT/m ² <i>Pierre Méhaignerie demande de quelle surface la ville dispose dans cette zone</i> <i>Rodrigue Henrijo répond qu'en dessous de la crèche SVA, la ville est propriétaire de 10 ha et en dessous de Vitré Viandes et EDF de 9 ha</i>
382. 7.10 – Centre Culturel Tarifs soirées théâtre amateur	Approuvé à l'unanimité – répartition des recettes 50/50 entre la ville et les associations <i>Paul Travers regrette le peu de spectateurs à ces manifestations</i>
383. 7.10 – Tarifs location - Salles du parc des expositions et du Centre J. Duhamel	Approuvé à l'unanimité – adaptation des tarifs des salles du parc des expositions et du centre culturel à compter 1 ^{er} janvier 2015 <i>Marie-Cécile Duchesne précise que la baisse des tarifs de location du théâtre a pour but de s'aligner sur les tarifs des salles équivalentes de la Région. Il a été aussi ajouté une nouvelle tarification des services avec la suppression du forfait de 4 heures</i> <i>Pierre Méhaignerie souhaite que soit apportés des exemples concrets</i> <i>Marie-Cécile Duchesne répond que des exemples ont été présentés au bureau municipal et qu'ils pourraient être communiqués aux élus</i>
384. 7.5 – Demande de subvention - Recrutement d'un vacataire	Approuvé à l'unanimité – recrutement d'un vacataire pendant une année : demande de subvention à hauteur de 50% soit 15 000 € pour le récolement des collections du

	Musée
385. 7.5 – Demande de subvention - Restaurations des collections 2015	Approuvé à l'unanimité – demandes de subventions pour la réalisation de travaux de restauration d'objets des Musées
386. 7.5 –Service Ville d'Art et d'Histoire – Subvention de fonctionnement 2015	Approuvé à l'unanimité – demande de subvention à hauteur de 16 000 € auprès de la DRAC au titre des Villes d'Art et d'Histoire
387. 7.10- Divers- Revalorisation des tarifs communaux	Approuvé à l'unanimité – revalorisation des tarifs au 1 ^{er} janvier 2015 avec création de deux nouveaux tarifs pour les concessions avec caveau d'une ou deux places et augmentation du tarif des concessions de 50 ans, 1 ^{ère} étape pour un alignement sur les tarifs pratiqués dans les communes voisines <i>Jean-Luc Veillé profite du vote des tarifs des droits de terrasses pour suggérer une gratuité des droits de terrasses pour les débits de boissons impactés par les travaux de la rue Beaudrairie</i>
388. 7.1 – Finances locales – Décisions budgétaires – Clôture du lotissement du Pavé	Approuvé à l'unanimité – autorisation de clôture du budget du Pavé – versement par le budget général d'une subvention de clôture de 41 781.59 € (déjà inscrite au BS2014)

Questions diverses

1 - Ancien hôtel Duguesclin :

Jean-Pierre LEBRY informe le conseil que le chantier de l'hôtel Duguesclin commence cette semaine. L'immeuble sera démoli sauf le rez-de-chaussée. Le maçon pense travailler essentiellement par la rue Neuve et ensuite par l'intérieur de l'immeuble : en principe il y aura peu de gêne dans la rue Duguesclin.

2 – manager du centre-ville

Jacques Coignard s'inquiète du contrat de travail du manager de centre-ville : il semble que la CCI ne va pas le renouveler et l'intéressée a été informée très tardivement de cette non-reconduction.

Jean-Luc Veillé répond que la CCI ne se désengage pas du dossier : la Chambre accepte de maintenir son financement à hauteur de 8 000 € par an mais ne veut plus être l'employeur. Il est en relation avec Vitré Atout sur ce dossier, une rencontre est prévue en début d'année prochaine. La Ville est dans la même position que la CCI, elle accepte de maintenir sa subvention.

Pierre Méhaignerie conclut qu'il s'agit plus d'une question de statut que de budget.

3 – panneaux de jumelages

Hervé Utard s'inquiète, avec les membres des associations comités de jumelage de la disparition du poteau villes jumelles (place de la Gare)

Réponse des services : détruit au cours d'une tempête, est actuellement en commande et sera remis en place.